



Grandes cultures

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Maïs

- **Stade** : de 4 à 6 feuilles (BBCH 14 – 16).
- **Limaces et oiseaux** : risque variable selon les situations, à surveiller dans les situations favorables, notamment dans les tardives.
- **Pucerons** : non observés, à surveiller.
- **Sésamie** : en légère progression dans les Charentes. Surveillez les attaques précoces de sésamies.
- **Pyrale** : le début du vol se confirme, à suivre.

Blé d'hiver

- **Stade** : entre début floraison et grain pâteux (BBCH 61 – 85).
- **Septorioses** : fortes attaques, surveillez les symptômes sur les 3 dernières feuilles des parcelles tardives.
- **Fusarioses des épis** : évaluer le risque pour les parcelles tardives et en situations favorables. Nouveaux seuils pour les mycotoxines (DON) à partir du 1^{er} juillet 2024 ; attention *Microdochium* sur blé dur.
- **La rouille brune et jaune** : évoluent peu ou pas. Maintenir la surveillance notamment sur variété sensible.
- **Oïdium** : pas d'évolution, surveiller les variétés sensibles.
- **Puceron et cécidomyie** : très faibles, surveillez les situations tardives

Orge d'hiver

- **Stade** : entre les stades laiteux et pâteux (BBCH 71 – 85).
- **Maladies foliaires** : la majorité des orges sont hors période de risque, évolution de l'helminthosporiose et ramulariose.

Maladies des épis des céréales

- Ergot, charbon nu et caries : **Signalez tous symptômes douteux.**

Toutes céréales

- **Les symptômes de JNO sont visibles à des degrés divers dans de très nombreuses parcelles.** Évaluation de son importance en répondant [à l'enquête](#).

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : en floraison (BBCH 61)- les gousses se développent.
- **Pucerons verts** : surveiller l'arrivée et l'installation des pucerons
- **Tordeuses** : installez vos pièges sur les parcelles qui fleurissent, surveillez les vols.
- **Complexe *Colletotrichum/Ascochyta pisi*** : surveiller l'apparition et le développement.

N°18
28/05/2024



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Nombre de parcelles	Pois protéagineux	Blé	Orge	Maïs
Créées	21	64	24	14
Observées	8	18	6	20

Maïs

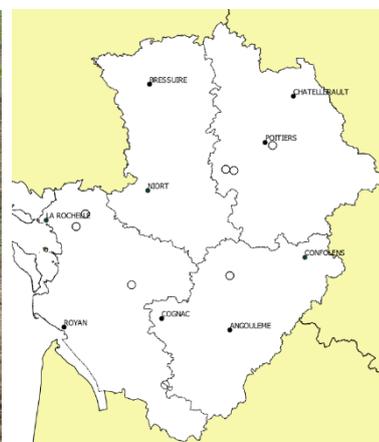
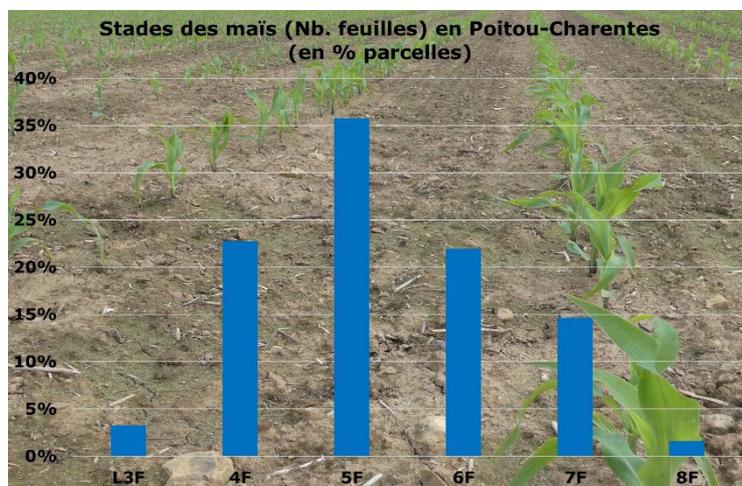
Cette dernière semaine de mai sera dans l'ensemble un peu fraîche avec quelques perturbations (mardi et jeudi). La fin de semaine s'annonce plus calme avec des averses localisées. Les températures devraient repasser au-dessus des niveaux de saison la semaine prochaine.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03
Poitiers	 13° / 17° ↙ 15 km/h	 13° / 18° ↙ 20 km/h	 10° / 19° ↙ 15 km/h	 11° / 22° ↘ 20 km/h	 11° / 21° ↘ 15 km/h	 12° / 23° ↗ 20 km/h
Niort	 14° / 18° ↙ 15 km/h	 13° / 20° ↙ 20 km/h	 10° / 22° ↘ 15 km/h	 12° / 23° ↘ 15 km/h	 12° / 22° ↘ 20 km/h	 13° / 25° ↗ 20 km/h
Saintes	 14° / 19° ↘ 20 km/h	 14° / 19° ↗ 25 km/h	 10° / 22° ↘ 15 km/h	 11° / 22° ↘ 15 km/h	 12° / 21° ↗ 20 km/h	 13° / 23° ↗ 20 km/h
Angoulême	 13° / 18° ↙ 15 km/h	 15° / 19° ↗ 20 km/h	 10° / 21° ↘ 15 km/h	 11° / 23° ↘ 15 km/h	 13° / 23° ↘ 20 km/h	 13° / 25° ↗ 15 km/h

• Situation

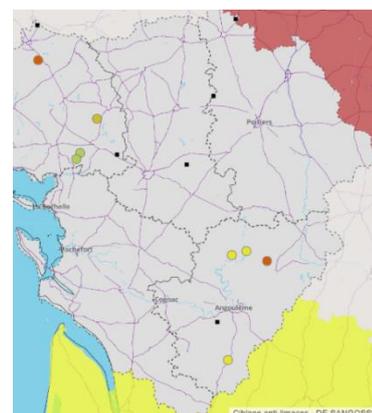
Les parcelles du réseau sont entre levée et 8 feuilles (BBCH 10 - 18). La majorité des parcelles est entre 4 à 6 feuilles (BBCH 14 - 16).



• Limaces

Les attaques sous forme de traces ou d'attaques faibles sont notées dans 4 des 18 parcelles. Ces parcelles sont aux stades 5 - 7 feuilles capables de tolérer des attaques de faibles intensités.

Les dernières observations du réseau Limaces (DE SANGOSSE), montrent des densités de populations de limaces variables d'une parcelle à l'autre (de faible à modérée).



Surveillez les attaques de limaces

Évaluation du risque

Les populations sont actuellement à un niveau modéré mais les conditions restent favorables à l'activité des limaces. **Surveillez les limaces et leurs attaques sur plantes notamment dans les situations à risque.**

• Oiseaux déprédateurs

Des traces de présence sont observées dans 1 parcelle du réseau, mais d'autres attaques sont signalées hors réseau.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée, d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez vos parcelles.**

• Pucerons

Non présents dans les parcelles observées. Les auxiliaires sont en prospection de leurs proies sur les maïs.

Il convient d'observer la présence de ces ravageurs (responsable entre autres de viroses) notamment sur des maïs très jeunes.



Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
<i>Methopolophium</i> 	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque

En absence de ces ravageurs, le risque est faible. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

• Pyrale

Les premières captures se confirment dans les pièges à phéromone. 9, 3 et 2 papillons sont piégés par 3 pièges sur les 18 qui sont en fonction. Ces captures sont enregistrées en Charente-Maritime (Nuaille sur Boutonne) et Charente (Nord et limite Dordogne).

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également des observations des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.



Évaluation du risque

Le début du vol des pyrales se confirme, mais les captures enregistrées sont faibles, en nombre de sites et limitées à la partie sud de Poitou-Charentes. L'amélioration des températures peut activer l'émergence des papillons, à confirmer prochainement.

Le **risque pyrale est actuellement faible**. Installez vos pièges pour le suivi de la dynamique du vol.

Des produits de biocontrôle existent :

B

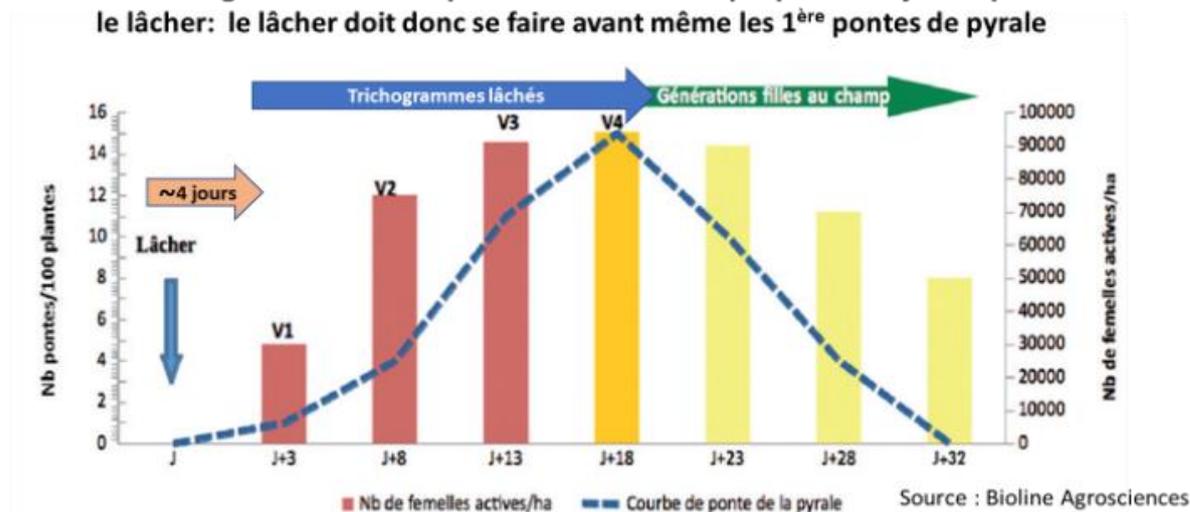
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



- **Sésamie**

Les captures de sésamies ont légèrement progressé, elles varient entre 1 et 4 papillons/piège dans 7 des 20 pièges en fonctionnement dans le réseau BSV. Ces captures sont enregistrées en Charente-Maritime, Charente et limite Dordogne.

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque

Ces observations confirment le début du vol des sésamies notamment dans la partie sud de Poitou-Charentes. Ce vol est timide pour le moment et l'amélioration des températures peut réactiver le vol de ce ravageur et montrer ainsi sa présence dans d'autres secteurs, à confirmer prochainement.

- **Noctuelles terricoles (vers gris) :**

Plusieurs attaques sont signalées hors réseau.

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

Seuil indicatif du risque : dès l'apparition des premiers symptômes sur la culture, compte tenu de la rapidité des dégradations qui se traduisent le plus souvent par des pertes de plantes.

Évaluation du risque

Surveillez les parcelles dès la levée et jusqu'à 8-10 feuilles, en particulier les bordures. Restez vigilants pour les parcelles les moins avancées. Risque moyen à fort.



• Jaunisse Nanisante de l'Orge

De nombreux symptômes sont observés hors réseau aussi bien sur orge d'hiver que sur blé tendre. Les attaques sont particulièrement importantes sur les semis d'octobre, mais de nombreux foyers sont également observables sur les semis de novembre voire de décembre/janvier. Dans ces derniers cas, l'intensité de la maladie est faible.

Afin d'évaluer l'importance de ce problème sur le territoire et de relever la gravité des situations, **nous vous demandons de renseigner ce petit questionnaire : [Enquête JNO 2024](#)**.

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades s'étalent de début floraison à grain pâteux (BBCH 61 – 85). les blés terminent leur floraison et la plupart sont au stade grain formé. La parcelle la plus tardive se trouve au stade «début floraison».

Les parcelles de blé ont en majorité dépassé les périodes de sensibilité aux maladies foliaires.

• Septoriose

Elle est présente sur au moins un des trois derniers niveaux foliaires dans toutes les parcelles y compris dans les celles ayant été protégées. Dans de nombreuses parcelles, les F1 portent des attaques de septoriose et les F3 sont fortement attaquées, mais exceptionnellement encore avec de la surface verte.

Sans tenir compte des dernières protections réalisées, pratiquement toutes les parcelles ont atteint (ou très proches) le seuil indicatif de risque pour cette maladie.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque :

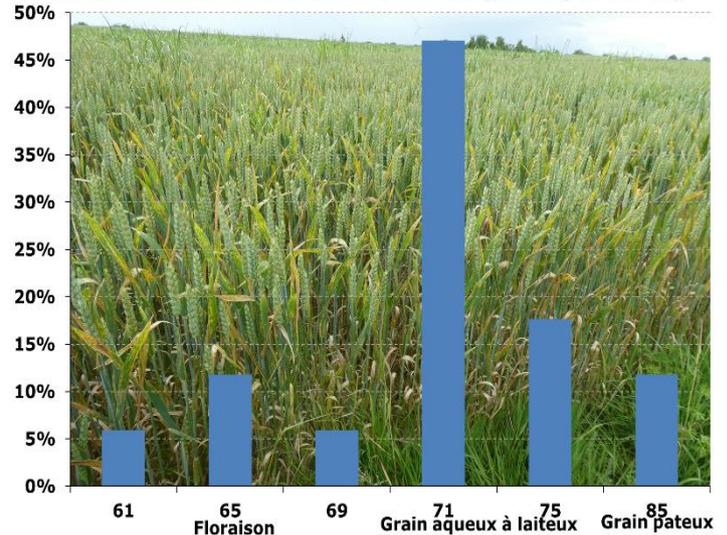
- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20). À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes. À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

Évaluation du risque

Les conditions pluviométriques des semaines passées (particulièrement pour cette campagne) expliquent l'explosion de cette maladie. **Les conditions climatiques en général ont été particulièrement défavorables au bon positionnement des interventions (froid et vent) mais les éventuelles interventions pour lutter contre le risque fusarioses des épis permettront aussi d'être efficaces sur les maladies foliaires, en particulier la septoriose et la rouille brune pour les variétés sensibles.**

La surveillance de cette maladie est nécessaire jusqu'à la chute des étamines soit jusqu'à 2 à 3 semaines après l'épiaison, selon le potentiel de la parcelle. Même si les symptômes des champignons pathogènes progressent sur le feuillage, **une protection supplémentaire au-delà de ce stade est rarement valorisée car la céréale termine son cycle de végétation.**

Stades des blés en Poitou-Charentes (en % parcelles)



En Poitou-Charentes ce cycle est fréquemment écourté par l'échaudage qui réduit la période de protection à couvrir.

Surveiller l'évolution de la septoriose notamment pour les semis tardifs ou en cours de floraison et évaluer le risque par l'observation, sur les 3 derniers étages foliaires, en fonction de la sensibilité variétale et en tenant compte de la persistance des protections réalisées sur la parcelle.

Surveillez en priorité les variétés sensibles ou peu sensibles semées en octobre.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

• Fusarioses des épis

La majorité des parcelles a terminé sa floraison, tandis que les plus tardives sont en début floraison.

La sensibilité des blés à cette maladie commence dès le début de la floraison. Les conditions pluvieuses de ces derniers jours ajoutées aux risques d'averses annoncés peuvent engendrer des contaminations des épis.

Quelques symptômes (du complexe fusariose) sur épillets sont actuellement visibles dans quelques parcelles. Mais, les observations à la parcelle ne sont pas utiles pour la gestion de la maladie. En revanche, l'évaluation du risque est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques (cf. grille d'évaluation du risque DON).

Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*.

Période de risque : début floraison, dès la sortie des premières étamines



Seuil indicatif du risque :

Pas de seuil mais la grille de risque agronomique ci-dessous, combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Cette grille aide à évaluer le risque d'accumulation du déoxynivalenol (DON), dans les grains, lié à la fusariose des épis (*Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*). Elle indique les recommandations à suivre dans chaque situation. Elle devra être actualisée en fonction du climat à floraison.

GRILLE D'ÉVALUATION DU RISQUE D'ACCUMULATION DU DEOXYNIVALENOL (DON) DANS LE GRAIN DE BLE TENDRE ET D'AIDE AU TRAITEMENT CONTRE LA FUSARIOSE SUR ÉPI (*F. GRAMINEARUM* ET *F. CULMORUM*)

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/- 7 jours)		
				<10	10-40	>40
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1			
		Moyennement sensibles	2			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
		Sensibles	3			T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
		Sensibles	4		T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4			T
		Peu sensibles	4		T	T
		Moyennement sensibles	5		T	T
		Sensibles	6	T	T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
		Sensibles	4		T	T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5		T	T
		Moyennement sensibles	6	T	T	T
		Sensibles	6	T	T	T
		Sensibles	7	T	T	T

ARVALIS-Institut du végétal 2011

RECOMMANDATIONS

1 et 2 : Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON. Pas de gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses quelles que soient les conditions climatiques.

3 : Le risque peut être encore minimisé en choisissant une variété moins sensible. Gérer spécifiquement les fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison).

4 et 5 : Il est préférable d'implanter une variété moins sensible ou de réaliser un labour pour revenir à un niveau de risque inférieur. À défaut, effectuer un broyage le plus fin possible et une incorporation des résidus rapidement après la récolte. Pour ces deux niveaux de risque, envisager une gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses, sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).

6 et 7 : Modifier le système de culture pour revenir à un niveau de risque inférieur. Labourer ou réaliser un broyage le plus fin possible des résidus de culture avec une incorporation rapidement après la récolte sont les solutions techniques les plus efficaces et qui doivent être considérées avant toute autre solution. Choisir une variété peu sensible à la fusariose. Gérer systématiquement avec une solution anti-fusarium efficace.

Attention, la décision finale de gestion devra tenir prioritairement compte du climat pendant la période épiaison début floraison : une forte humidité ou une période pluvieuse durant la phase épiaison floraison (plus de 48 heures à 100 % d'humidité) conduit à prendre en compte le risque fusarioses avec une gestion au début de la floraison, principalement quand le risque agronomique est supérieur ou égal à 4.

D'une façon générale, les variétés à privilégier dans les situations où le risque fusariose est important sont les variétés notées résistantes à la fusariose (note supérieure ou égale à 6).

Les conditions sèches de la montaison ont été défavorables à la maturation de l'inoculum de *Fusarium Graminearum*, relativisant le risque pour les blés les plus précoces déjà à floraison. Les conditions fraîches et venteuses sont également des facteurs climatiques plutôt défavorables à ce même champignon producteur de mycotoxines. En revanche, les conditions pluvieuses sur une longue période avec de forts cumuls augmentent le risque.

Évaluation du risque

La période de risque touche à sa fin pour la majorité des parcelles de blé tendre, mais les pluies ou averses annoncées peuvent favoriser les contaminations des épis des parcelles tardives.

Les blés tendres en début floraison, le **risque dépend** de la situation agronomique et de la coïncidence entre la floraison des blés et les périodes pluvieuses. **Le risque est fort dans les situations suivantes :**

- **Les parcelles avec un précédent maïs ou sorgho implantées sans labour ou avec résidus en surface** quelle que soit la sensibilité variétale.
- **Les parcelles ayant ce même précédent maïs avec labour ou avec résidus enfouis** implantées avec une variété sensible (note <3.5).
- **Les parcelles concernées par un précédent différent d'un maïs ou sorgho** implantées avec une variété sensible (note < 3.5).

Les blés durs au stade début floraison, plus sensibles, **sont plus à risque**.

Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse). Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé et **sa gestion est inutile en cas d'absence de pluie**.

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).

ATTENTION : A partir du 1^{er} janvier 2024, les seuils des niveaux de mycotoxines (DON) vont être abaissés au niveau Européen. Pour exemple, le seuil pour le blé tendre passe de 1250 µg/kg à 1000 µg/kg. Tous les seuils sont consultables sur le site de l'Union Européenne [ici](#)

Méthodes alternatives (*F. roseum*) :



Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

• Rouille brune

Les pustules sont notées dans 3 des 15 parcelles observées. Une forte présence est notée dans une parcelle en Charente-Maritime (var. Prestance).

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

La rouille brune a besoin d'eau libre (rosée du matin) et de température pour se développer. Le risque se maintient donc à un niveau élevé, la surveillance doit être maintenue.

En situation de semis précoce, le risque est fort pour les variétés sensibles, mais modéré pour un semis de fin novembre.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

• Rouille jaune

Non présente cette semaine dans les parcelles observées.

Période de risque : à partir du stade « épi 1 cm ».

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « épi 1 cm » : uniquement en présence de foyer actif.
- A partir du stade « 1 nœud » : dès l'apparition des premières pustules.

Évaluation du risque

En absence de symptôme, **le risque est nul.**

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

 Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.

• Cécidomyie orange

Ce ravageur est très faiblement présent (une capture/piège sur 3 sites).

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.

Évaluation du risque

La majorité des parcelles est hors période de risque et les populations sont très faibles. Le risque cécidomyie est globalement faible.

Méthodes alternatives :

Utilisez des **variétés tolérantes** qui ne nécessitent pas de protection contre ce parasite.

Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts...

• Pucerons des épis

Quelques pucerons sont observés dans 1 parcelle. La période de sensibilité est en cours pour la majorité des blés. La présence des Auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes, contribue à la réduction des niveaux de populations de pucerons.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires qui, ces dernières années ont régulé suffisamment les populations pour éliminer les risques de dégâts.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



Évaluation du risque

les parcelles de blé sont en majorité encore en période de risque. Surveillez surtout la progression des pucerons sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires. Le **risque est actuellement faible**.

L'observation des différents auxiliaires permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

• Autres

- Les larves et adultes de criocères ou Léma sont présentes dans certaines parcelles mais leurs attaques restent sans incidence significative sur les blés.
- Tordeuse, observée sur quelques parcelles. La nuisibilité de ce ravageur est très limitée.



ORGE D'HIVER

• Stade phénologique et état de la culture

Les orges d'hiver sont aux stades développement et maturation des graines, entre stade laiteux et pâteux (BBCH 71 - 85).

La majorité des parcelles a dépassé la période de risque pour les maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sortie des barbes.

• Jaunisse Nanisante de l'Orge

De nombreux symptômes sont observés hors réseau aussi bien sur orge d'hiver que sur blé tendre. Les attaques sont particulièrement importantes sur les semis d'octobre, mais de nombreux foyers sont également observables sur les semis de novembre voire de décembre/janvier. Dans ces derniers cas, l'intensité de la maladie est faible.

Afin d'évaluer l'importance de ce problème sur le territoire et de relever la gravité des situations, nous vous demandons de renseigner ce petit questionnaire : [Enquête JNO 2024](#).

• Maladies foliaires de l'orge

- Helminthosporiose : cette maladie est encore présente et elle est en progression dans certaines parcelles y compris sur les barbes des épis.
- Grillures polliniques (photo ci-contre): des symptômes sont visibles, qui peuvent se superposer sur ceux de l'helminthosporiose.
- Rhynchosporiose, Oïdium et Rouille naine : non observés mais toutes les parcelles sont hors période de risque.
- Ramulariose (photo ci-contre): présente dans quelques parcelles.



Évaluation du risque

Toutes les orges d'hiver sont hors période de risque.

• Autres

Les larves et adultes de criocères ou Léma sont présentes dans certaines parcelles mais leurs attaques restent sans incidence significative sur les blés.



MALADIES DES EPIS DES CEREALES

• Charbon nu

Des attaques de ce champignon peuvent être observées. **La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler** (adresse en page 1).

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.



Vérifiez vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic. Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

• L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle.

Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot**, car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Une réglementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.



Ergot
(Crédit Photo :
S. Désiré - Fdgdon64)

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

 **Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur**

• Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine réglementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.



Grains sains à gauche, grains cariés à droite
(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région, ou les animateurs filière céréales à paille de votre territoire, pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

 **Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du Guide de l'Observateur**

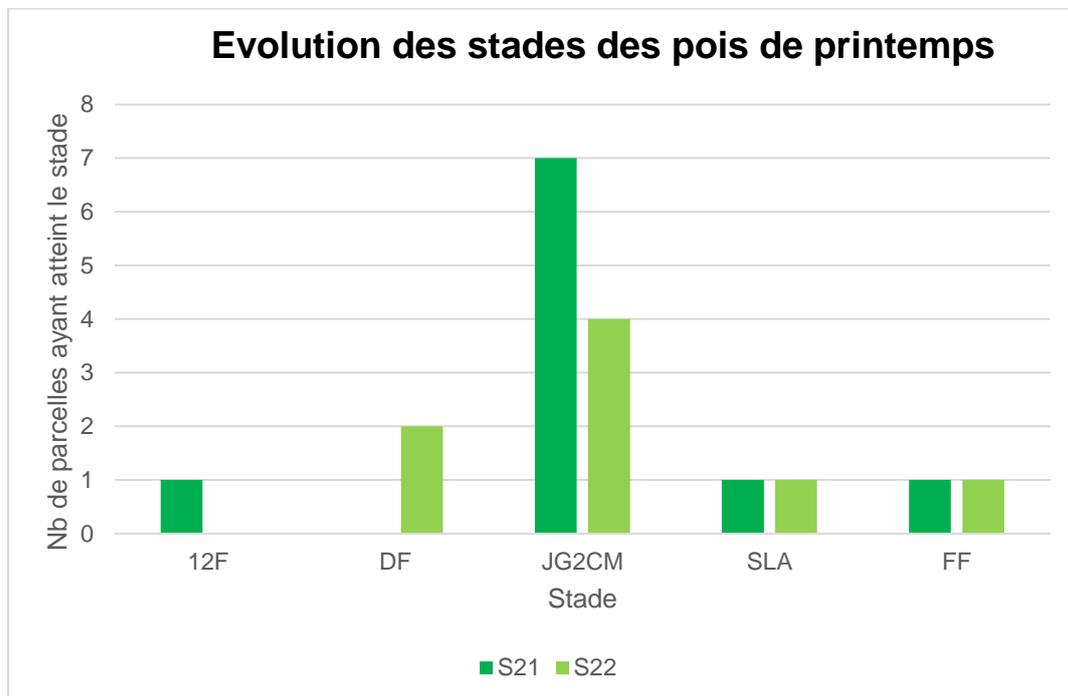
IMPORTANT

Pour ces trois maladies (ergot, charbon nu et caries), aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

Pois protéagineux de printemps

• Stade phénologique et état des cultures

Les pois de printemps, semés entre la mi-janvier et la mi-mars, sont en fleurs (BBCH 61). Les gousses se développent.

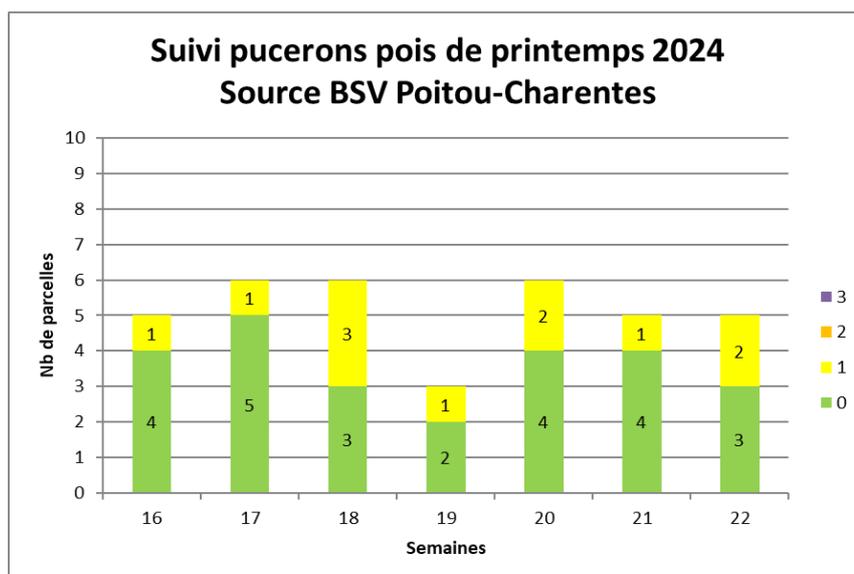


Réseau 2024

• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts est observée sur deux parcelles de pois, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

Le ravageur est observé en dehors du réseau, mais sa présence reste discrète, les averses fréquentes limitant son installation.



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante
Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante
Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante
Note 4 : plus de 40 pucerons par plante

Période de risque : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque :

Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est **de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;**

De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante ;**

À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante.**

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **moyen à fort** : les pois de printemps sont dans la période de risque, et le retour d'un temps sec pourra favoriser l'installation des pucerons.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

Méthodes alternatives

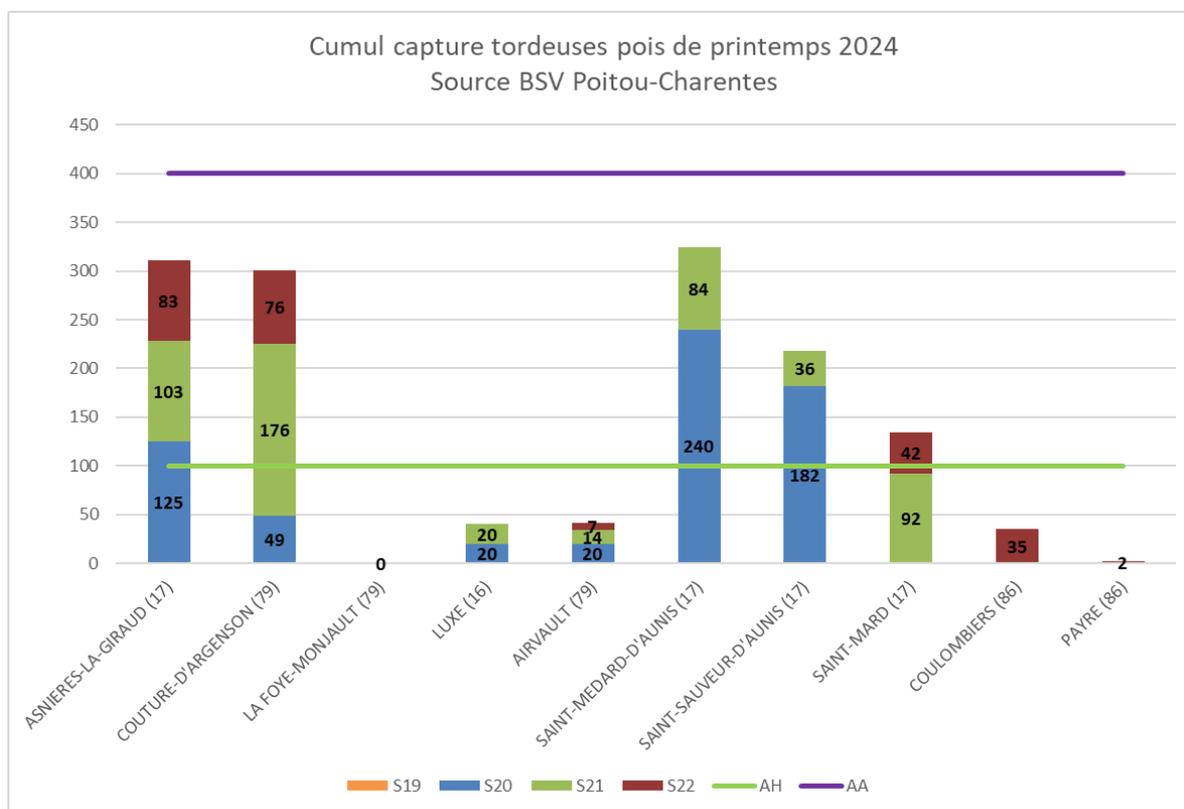


Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.



• Tordeuse du pois

Des tordeuses ont été capturées sur sept parcelles de pois de printemps. Les captures vont de 2 à 83 papillons piégés cette semaine. Les vols sont moins importants cette semaine. Le seuil « alimentation humaine et semences » (100 captures cumulées) est atteint sur cinq des neuf parcelles suivies.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**.

Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **moyen à fort selon le débouché** : les pois sont dans la période de risque, et les vols peuvent être importants.

Installez vos pièges à phéromones dès le début floraison et relevez-les toutes les semaines afin de suivre la dynamique de vol des tordeuses.

• Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)

Les parcelles de pois de printemps atteignent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **moyen à fort selon le débouché** : les pois sont dans la période de risque. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches à partir du stade JG2CM, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

• Complexe *Colletotrichum/Ascochyta pisi* / *Ascochyta pinodes*

Le complexe maladies est observée sur les trois parcelles de pois de printemps suivies, à une intensité variable (10% à 40% de la surface foliaire de la moitié inférieure des plantes atteinte). La maladie évolue au grès des pluies.

Période de risque

De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** : suite à une présence importante l'an passé, l'inoculum est présent en plaine, et peut rapidement se développer au sein de parcelles. Le temps humide et doux est favorable à l'expression de ce complexe de champignons. Son évolution est à surveiller de près.

Retrouver une aide à la reconnaissance des symptômes en annexe du [BSV 15](#).

Méthodes alternatives



Respecter les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

• Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)

La maladie est observée sur deux parcelles, à des intensités faibles à moyennes.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés à partir des **premières chutes de pétales**, donc de la floraison **jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines (BBCH 79).

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** : les pois sont dans la période de risque, et le maintien de l'humidité peut favoriser l'apparition et le développement de la maladie. A surveiller.

• Autres maladies du pois de printemps

La présence de mildiou est observée en dehors du réseau, et sur une parcelle du réseau. A surveiller si un temps peu ensoleillé et humide se maintient.

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne.** Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté. Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEUR, CA 16, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.